



HABILITATION ELECTRIQUE BASSE TENSION (RECYCLAGE) – BR – BC – B1 – B1V – B2 – B2V – B2V ESSAI – BE ESSAI – BE MESURAGE – BE VÉR



LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE DE BORDA - DAXDPF
METIERS DU BATIMENT - MORCENXLYCÉE
POLYVALENT GASTON CRAMPE - AIRE
SUR L'ADOURSUR SITE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à l'employeur de renouveler un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.

CONTENU DE LA FORMATION

Mise à jour des connaissances en fonction des nouveaux textes et documents parus et des nouveaux matériels et équipements utilisés. Retour d'expérience : échanges autour des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées. Les zones d'environnement et leurs limites Les limites de son titre d'habilitation Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique Les équipements de protection collective Les0 moyens de protection individuelle et leurs fonctions Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations Les opérations de la consignation et les documents associés Les documents applicables dans le cadre des opérations Les mesures de prévention à observer lors d'une opération Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés La conduite à tenir en cas d'accident corporel La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
1,5 jour soit 10h30

CONDITIONS DE FORMATION

Moyens et méthodes pédagogiques Equipements adaptés à l'activité professionnelle, outillage, équipements de protection individuelle et collective, documentation technique, normative et réglementaire, présentations multimédia adaptées, logiciels de test et de certification des acquis théoriques dédiés au niveau d'habilitation Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues Mise en oeuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités : diaporamas... Mises en application pratique effectuées par chaque stagiaire Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents th2èmes

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un titre d'habilitation de même nature en limite de validité

DÉBUT DE LA FORMATION

01/01/2016

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Dates à déterminer

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU BÉARN

Véronique COSTÉ DE
BAGNEAUX
Conseillère en Formation
Continue - Agence de Pau
veronique.costedebagneaux@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 59 84 99 43
05 59 84 15 07